

## **Compte rendu réunion de travail « activités autour du lac » - 11/12/2021**

*Documents annexes :*

*1/ carte ( où sont situées les notes numérotées (1 à 10) sur ce compte-rendu et zonages spécifiques )*

*2/ calendrier des événements autour du lac*

Présents :

Denis Delarue (Fédération départementale pêche) –

dc.delarue@orange.fr Guilbert Bouille (Garde pêche) –

MGBouille@Aol.com Denis Sgard (ALAC CB) – denis.s29@orange.fr

Sarah Boillot (AMV) – a.m.v@free.fr

David Lebuhan (Conseil départemental 22) – David.lebuhan@cotesdarmor.fr (remplaçant de Mr Le Sommier)

Kévin Legoux (KSN) - korong-sportnature@orange.fr

Pierre Serreau (AMV) – a.m.v@free.fr

Fabrice Le Moal (AAPPMA) – briceglomel@hotmail.fr

Amélie Tomaszewski (élue-mairie)

Lucie Lemirre (chargée de mission urbanisme à la mairie) – [lucielemirre@orange.fr](mailto:lucielemirre@orange.fr)

### ACTIVITÉS au LAC

Département gestionnaire du lac : là pour faciliter les interventions sur site et répondre aux questions : volonté d'accompagner le développement des projets sur site

AMV : Réalise un suivi du site classé natura 2000 (voir zonage sur la carte) / événement potentiel pour le comptage des oiseaux hivernants

ALAC CB : activités nautiques, buvette, camping

Korong Sport nature : réalise une randonnée en janvier

AAPPMA / Fédération départementale Pêche : pêche / concours de pêche

## INFORMATIONS

État : Propriétaire du lac

Propriétaires privés proche du lac : signature d'une convention pour faire le tour du lac

Département : lac présent pour maintenir le niveau d'eau du lac / la digue est un barrage soumis à des contrôles

Groupe de bénévoles réalise le ramassage des déchets : 110 kg ramassés (2021)

Niveau du lac dépend des périodes sèches et pluvieuses + interventions à réaliser (réparation de vannes normalement tout les 10 ans)

Stationnement pour le lac : suffisant pour les évènements + activités

Ponton adapté à ses usages, pratique pour le pédalo (projet d'aménagement à la mairie avec ajout potentiel d'une plateforme pour les enfants afin de compenser la fermeture de la digue)

Cyanobactéries : Mairie cherche des solutions pour traiter la cause de la pollution. Pour l'instant message de l'ARS et des autres institutions publiques : "il faut faire avec"

Département :

- vidange du fond du lac (en réflexion, procédure de 3 à 4 ans), car problèmes de sédimentation, population va être avertie si réalisé
- grande tranchée : beaucoup de vase et peu d'eau / dans 2/3 ans les arbres flottants vont être retirés
- Barrage fermeture au public :

Barrage de catégorie B (ne permet pas d'autres usages)

sur le barrage usages dangereux ( sauts, passages d'enfant dans les vannes )

mur d'escalade : convention d'usage non renouvelée, car présence au pied d'outils de mesures (piézomètre) pour suivre le niveau d'infiltration (à protéger et dangereux pour l'activité d'escalade) = zone de service

Dreal (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne) à réalisé un rapport recommandant la fermeture du barrage au public

- Convention pour la pratique d'escalade dans les arbres signée

## BESOINS

- Créer une carte des propriétaires du lac et son pourtour (pour que les usagers sachent qui contacter si besoin d'intervenir)
- réaliser une communication sur l'espèce protégée "Coléanthe délicat" des berges afin de responsabiliser les usagers (voir zonage sur la carte en annexe)
- Élus doivent communiquer à la population les choix de la fermeture du barrage
- Communiquer sur les événements organisés autour du lac
  
- Plus de contrôles de la gendarmerie pour contrôler les stationnements illégaux
- Les cyclistes circulant à grande vitesse doivent prévenir qu'ils approchent lorsqu'ils rencontrent d'autres usagers

### Département :

- Prévenir les usagers (associations et mairie) des interventions réalisées et ne pas baisser le niveau de l'eau pendant les périodes de reproduction des poissons
  
- Mairie souhaite voir le rapport de la DREAL sur la fermeture du barrage

### A voir sur la carte :

- (1) clarifier la propriété de la voie sans issue : nouveau panneau / les pêcheurs ont besoin de descendre pour déposer du matériel
- (2) sortir de la vase le panneau informatif de la pêche situé à St conogan
- (3) clarifier le droit de passage du bois / prévenir le promeneur que c'est une zone de chasse ( panneaux fixes aux entrées )
- (4) Changer les bouées de baignade
  
- (5) Plage du lac :  
// Toilettes : trouver un moyen de conserver la propreté des toilettes (pourtant nettoyées régulièrement par le camping), sécuriser et responsabiliser  
// Aménager le parking de la plage : empêcher les camping-cars de se garer au bord du lac pour ne pas gâcher la vue (mise en place de barrières ? / places handicapées ? ) / conserver usage pour l'évènementiel  
// installer un sac à crotte sur la plage
  
- (6) réguler les stationnements sauvages au bois d'amour : danger pour les vélos et promeneurs
- (7) Contrôler la pratique de la pêche de nuit (pratiques illégales réalisées) / dépôt sauvage
- (8) Refaire la convention pour l'usage de l'arrière de la digue et aménager le chemin (sécuriser / améliorer la signalétique) ( département )

## OBLIGATIONS D'USAGE

- Les voitures ne doivent pas descendre sur la berge : habitat espèce protégée "Coléanthe délicat" et favorise le développement d'une espèce invasive (Crassule de Helms)
- Ne pas camper sur les berges ( habitat espèce protégée "Coléanthe délicat" )
- Ne pas déposer des déchets près des poubelles lorsqu'elles sont pleines
- Ne pas déposer de matériels sur les chemins ( attention aux cannes à pêche qui dépassent )
- Ramasser les déjections des chiens
- Respecter l'arrêté obligeant de tenir en laisse les chiens qui peuvent détruire les nids en allant dans les zones de nidification
- Chiens tenus en laisse sur la plage en juillet / août
- Les embarcations doivent faire attention aux lignes des pêcheurs

A voir sur la carte :

- (2) Ne pas aller dans la partie de St-Conogan pour protéger la faune (pas de navigation)
- (9) Interdiction aux embarcations de s'approcher du barrage (bouées vont être mises en place par le département)
- (10) Mise à l'eau : ne pas rester stationné
- Ne pas marcher dans les zones de nidifications des oiseaux pendant la période de reproduction (herbes hautes - zonage en orange sur la carte)

## PROPOSITIONS À ÉTUDIER

- ajouter toilettes sèches
- supprimer les poubelles pour responsabiliser les usagers à ramener leurs déchets
- organiser un évènement (interassociation) de ramassage de déchets autour du lac pour responsabiliser les usagers sur le dépôt sauvage (quand niveau du lac bas)
- Habitants peuvent aider le département pour la gestion forestière des bords du canal

# ACTIVITÉS AUTOUR DU LAC

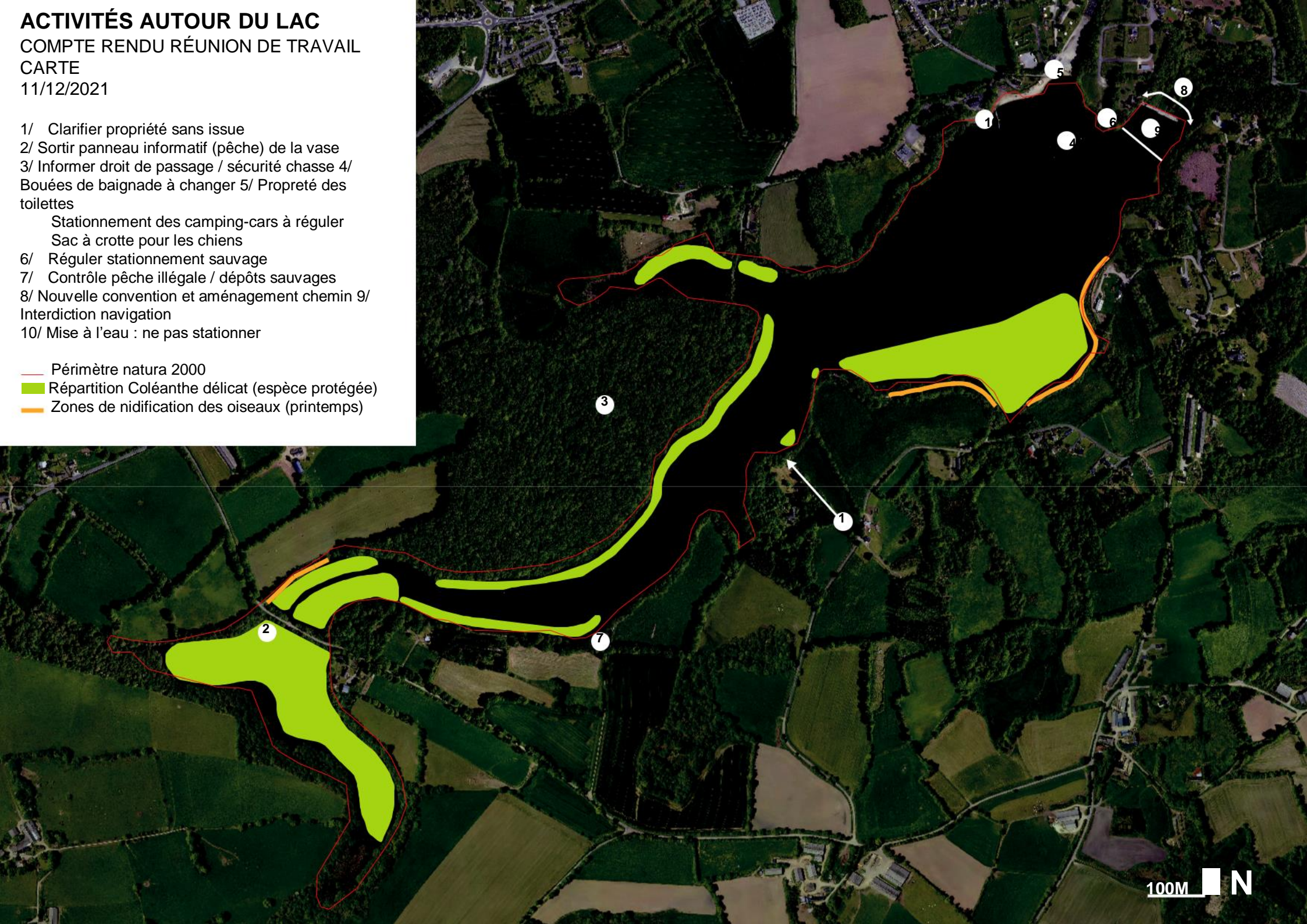
## COMPTE RENDU RÉUNION DE TRAVAIL

### CARTE

11/12/2021

- 1/ Clarifier propriété sans issue
- 2/ Sortir panneau informatif (pêche) de la vase
- 3/ Informer droit de passage / sécurité chasse 4/ Bouées de baignade à changer 5/ Propreté des toilettes
- 6/ Réguler stationnement sauvage
- 7/ Contrôle pêche illégale / dépôts sauvages
- 8/ Nouvelle convention et aménagement chemin 9/ Interdiction navigation
- 10/ Mise à l'eau : ne pas stationner

- Périmètre natura 2000
- Répartition Coléanthe délicat (espèce protégée)
- Zones de nidification des oiseaux (printemps)



# Calendrier 2022. Activités autour du lac

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S Début période de fraie	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D Randonnée Korong sport nature	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 V AMV comptage oiseaux hivernants	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 S	15 M	15 M Période nidification des oiseaux	15 V	15 D	15 M fin période de fraie	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 D Randonnée Korong sport nature	16 M	16 M chiens tenus en laisse	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 L reportée en juin	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D Randonnée Korong sport nature	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 D Randonnée Korong sport nature	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J Enduro carpe	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 L reportée en juin	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D événement comité des fêtes	25 M	25 V	25 D
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J Enduro carpe	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 L		31 J		31 M		31 D	31 M		31 L		31 S